



CERTIFICAT MEDICAL N° 2 (CM2)

Je soussigné(e) :

Lieu de travail :

Certifie avoir examiné le (la) nommée :

Né(e) le : à : Sexe :

Domicile :

CATEGORIE DU CONCOURS :

CENTRE D'EXAMEN CHOISI :

NUMERO D'INSCRIPTION :

1. EXAMEN CLINIQUE

Poids : Pulsation :

Tension artérielle : Coefficient de mastication :

FR :

ACUITE VISUELLE

D

G

ACUITE AUDITIVE

D

G

Vision loin : ___ / 10 Sc ___ / 10 Sc

Voix chuchotée

 ___ / 10 Sc ___ / 10 Sc

Voix haute

Si correction, norme de dioptries :

Vision de près : P..... Sc P..... Sc

2. EXAMEN PARACLINIQUE

Glycémie : Créatininémie :

βHCG : ECG :

CONCLUSION :

Aptitude à l'engagement ou à l'admission dans une école.

OUI

NON

A titre temporaire

A titre définitif

Fait à, le ___ / ___ / ___ /

NB : - Visite médicale effectuée au Centre Hospitalier Régional (CHR) ou Centre Hospitalier Universitaire (CHU).
- Tous les bilans sont obligatoires.
- Critères d'inaptitude physique et médicale à l'exercice du métier policier (voir au verso).
- Cette fiche doit être remise au candidat sous plis fermé avec le seau CONFIDENTIEL.
- En cas d'inaptitude, veuillez nous signaler immédiatement par voie message SMS ou WHATSAPP au numéro 0340864311 les identités du candidat (nom et prénoms – catégorie du concours - centre d'examen choisi – numéro d'inscription) et du Médecin (nom et prénoms – lieu du service).

CRITERES D'INAPTITUDE PHYSIQUE ET MEDICALE A L'EXERCICE DU METIER POLICIER :

- Strabisme convergent/divergent (Njola sy gila maso),
- Signe de Romberg positif,
- Amputation des membres et/ou des phalanges (fahasamponana amin'ny ratsam-batana),
- Genuvalgum / Genuvarum (miady lohalika sy bingo),
- Lordose (vonkoka),
- Cypho-scoliose (tailana),
- Claudication à la marche (tsy ampy ila),
- Etat de grossesse (bevohoka),
- Toute autre forme d'handicap physique apparent (fahasamponana hita miharihary amin'ny vantana),
- Varice apparente (varisy hita miharihary),
- Hémorroïde,
- Etat de santé incompatible à l'exercice du métier policier notamment à un travail de jour comme de nuit.

La liste n'est pas exhaustive.